

# DEPLACEMENTS

## Améliorer et diversifier les modes de déplacement



Les déplacements sont quotidiens pour se rendre au travail, amener les enfants à l'école, faire ses courses, accéder aux équipements de loisirs. Le réseau routier de notre agglomération est saturé, les transports en commun souvent insuffisants. Totalement dépendant de l'Etat, du Conseil Général ou de Toulouse Métropole, ce réseau n'évoluera pas de façon spectaculaire, en particulier faute de moyens financiers suffisants. Malgré ces difficultés, nous prendrons des initiatives pour améliorer la fluidité du trafic, réduire les déplacements, encourager les modes alternatifs de circulation à Cornebarrieu.

## 5 propositions pour se déplacer mieux à Cornebarrieu

**Réseau routier :** Chaque année, avec Toulouse Métropole, nous engageons des travaux qui permettent de renforcer la sécurité et de créer des cheminements piétons ou cycles. Nous maintiendrons ces efforts en réalisant les travaux structurants suivants :

- Urbanisation de la rue de la Poste et aménagement de la rue de l'Aussonnelle dans le cadre du projet de réaménagement du secteur Boiret,
- Désenclavement de la rue Jean Monnet,
- Création d'un parking pour l'école de musique.

Les programmes annuels d'entretien des voiries seront poursuivis.

Tous ces chantiers comprendront un volet « accessibilité » dans le cadre du Programme d'Accessibilité des Voies et Espaces publics (PAVE) de la commune.

Longtemps espérée, la réalisation du prolongement de la RD63, depuis la RD1 (rond point de la route de Toulouse) jusqu'à la RN224 (usine d'assemblage de l'A380), améliorera les déplacements en voiture et à vélo (pistes cyclables prévues dans l'aménagement). Les terrains réservés à cet effet au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cornebarrieu ont déjà été acquis par le Conseil Général.

**Modes doux de circulation :** La commune, avec Toulouse Métropole, étend un peu plus chaque année son réseau de déplacements en mode doux (piétons et cycles) :

- De nouvelles pistes cyclables seront aménagées avec deux axes prioritaires, la liaison centre-ville - RN 224 (Itinéraire à Grand Gabarit) et la liaison RD1 - Colomiers, via l'avenue Latécoère,
- Les acquisitions foncières en cours permettront de compléter le réseau des cheminements piétons, en particulier pour relier le centre du village au pôle culturel et, via les berges de l'Aussonnelle, au chemin Saint-Jean.

**Transports en commun :** Le transport à la demande (TAD), réclamé et obtenu par la commune, a fait ses preuves. Nous agissons pour qu'il soit encore amélioré par :

- La desserte des îlots résidentiels de Monges Croix du Sud,
- Une fréquence plus soutenue aux heures de pointe,
- L'amélioration de la desserte vers le tramway (opportunité à saisir avec la création du parc des expositions) et un agrandissement des parkings associés,
- La sécurisation des arrêts de bus.

**Limiter les déplacements :** Le développement de l'e-administration, déjà largement engagé, rendra les services communaux accessibles 24h/24h sans avoir à se déplacer (paiement des services, délivrance d'imprimés, inscriptions dans les écoles, réservations...).

**Des études pour préparer l'avenir :** Les projets d'investissements demandent des études longues et la mobilisation de moyens financiers importants. Les chantiers de demain doivent être préparés aujourd'hui. Quatre études majeures seront réalisées ou demandées :

- Amélioration de la RD1 aux abords des commerces (entre l'Aussonnelle et le rond-point Latécoère),
- Aménagement du parvis Ecoles Saint Exupéry - Espace Pierre de Coubertin,
- Jonction de la RN 224 et de la RD1, avec desserte de la clinique des Cèdres (raccordement sur le rond-point de Mandillets)
- Itinéraire de délestage de la Route de Pibrac vers la route de Colomiers.